



ECODÉTERGENT

OMNIPUR N

Détergent neutre parfumé

Détergent neutre d'entretien quotidien pour sols protégés par une émulsion autolustrante ou non. Présente un excellent pouvoir nettoyant et ne laisse pas de trace. Sa formulation non moussante ainsi que sa concentration importante en matières actives en font le détergent idéal pour une utilisation en autolaveuse. Présente une excellente rémanence de ses parfums. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale. Ne nécessite aucun rinçage. Parfums d'origine naturelle.

Mode d'emploi

Utilisation manuelle : 1 à 3 %.

Utilisation mécanique : 0,5 à 1 %.

Il est inutile de rincer, sauf dans le cas de surfaces alimentaires.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

Conditionnements

Emballage :

carton de 12 flacons de 1L doseur,

carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

▶ Aspect : liquide limpide incolore

▶ pH 7 - 8

▶ Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-06-2023 Ind. 6 ■

